

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-14
Nombre de Conseillers En exercice : 11 Présents : 09 Votants : 10 Votes pour : 10 Votes contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre le 29 mars Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 mars 2024 Présents : Mesdames, Messieurs, FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, GACHET Stéphanie, MATKOVIC-PELLERIN Jessica, PRAVERT Mikaël, Absents excusés : LEXTRAIT Emmanuel, SAMSON Aurélie donne pouvoir à VIBERT Annie Secrétaire de séance : VIBERT Annie	
Préfecture		

Objet : Approbation du budget primitif principal 2024

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal 2024 au Conseil Municipal qui se présente comme suit :

Pour la section de fonctionnement

- Dépenses : 326 845.51€
- Recettes : 326 845.51 €

Pour la section d'investissement

- Dépenses : 305 000 €
- Recettes : 305 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VOTE le budget primitif principal 2024

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine le 29 mars 2024

La secrétaire
VIBERT Annie

Le Maire
Philippe FERRARI




Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le 
ID : 073-217302777-20240329-DELIB202414-BF